**31ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(5-16 novembre 2018)**

**Monaco**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le lundi 12 novembre 2018 (matin)

Merci Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord féliciter la délégation de Monaco pour la présentation de son rapport.

La France salue l’engagement de Monaco en faveur des droits de l’Homme au niveau de la principauté comme au sein des enceintes internationales, ce dont témoigne encore récemment la ratification par la Principauté de la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

La France adresse les recommandations suivantes à Monaco :

1. ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;
2. ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, que Monaco a signée en 2007 ;
3. ratifier le protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture ;
4. encourager une représentation paritaire femmes-hommes au Parlement et au sein du Gouvernement./.

Je vous remercie./.